

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 16° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : Janvier-Février-Mars

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description du contrat	Date
S.O.			